



14-16 juillet ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DU NOUVEAU PARLEMENT EUROPEEN

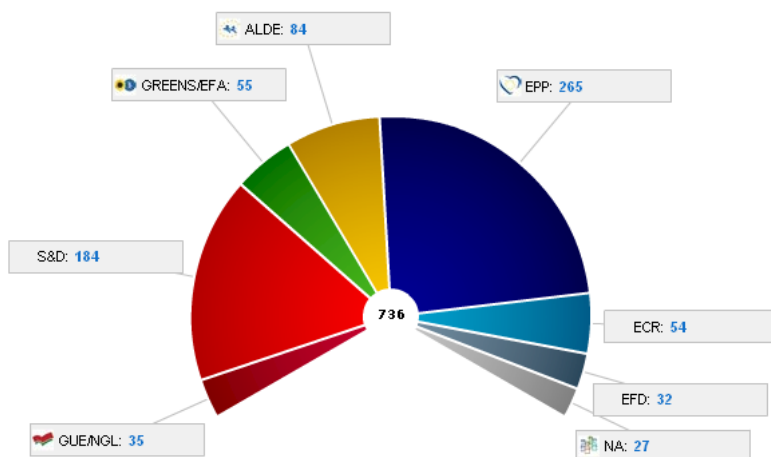
Le nouveau Parlement européen -le 7ème depuis son origine- est le plus à droite que l'on ait connu.

Le PPE (démocrates-chrétiens et conservateurs) dont l'UMP y compte 265 députés, les eurosceptiques (Réformateurs et Conservateurs européens -ECR, acronyme anglais) : 54, les europhobes (l'Europe pour la liberté et la démocratie - EFD, acronyme anglais) : 32.

A gauche, le groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et des Démocrates (APSD), qui regroupe le PSE et le Parti démocratique italien : 184; la Gauche unitaire européenne (GUE) où siège notre ex-camarade Mélenchon en regroupe 35; les Verts 55, soit un total gauche de 274.

Au centre l'Alliance des Démocrates et des Libéraux européens (ADLE) où siège le MoDem en compte 84.

27 députés (dont le Front national) siégeront sur le banc des non-inscrits.



La délégation française est passée de 31 à 14 membres.

Nous avons élu Catherine Trautmann (ancienne maire de Strasbourg, ancienne ministre de la Culture) présidente de notre délégation. Stéphane Le Foll nous représente au bureau du groupe parlementaire socialiste. Pervenche Berès a perdu la présidence de la commission Economique et Monétaire, mais a obtenu celle de la commission des Affaires sociales et de l'Emploi, qui aura, dans les circonstances actuelles, une grande importance.

Je suis membre titulaire de la commission Industrie, Technologie, Recherche, Energie, en jargon bruxellois "ITRE", et membre suppléant de la commission Juridique. Je conserverai sans doute la vice-présidence de la délégation Chine-Union européenne, car ma candidature bénéficie du soutien de notre groupe parlementaire.

Les socialistes français n'ont pas voté pour Jerzy Buzek.

Le polonais Jerzy Buzek a été élu Président du Parlement avec 555 voix, contre 89 recueillies par la suédoise Eva Britt Svensson, présentée par l'extrême-gauche (GUE), et 69 abstentions.

C'est le premier président du Parlement européen issu d'un pays de l'Est.

Le groupe des socialistes et démocrates a appelé à voter pour Jerzy Buzek, en vertu de l'accord technique, passé avec le PPE et l'ALDE. Cet accord stipule qu'en, raison de la spécificité du Parlement européen - assemblée multinationale où personne ne détient la majorité absolue- la présidence doit être partagée dans le temps entre les deux principales forces politiques : deux années et demi pour le PPE, deux années et demi pour le PSE (aujourd'hui S&D).

Les socialistes français et grecs ont voté blanc, parce qu'ils veulent mettre un terme à cette pratique de l'accord technique, qui crée la confusion dans l'esprit des électeurs.

Faut-il cesser de se partager ainsi la présidence du Parlement ?

Au nom de la majorité des socialistes européen, Martin Schulz, réélu président, nous a opposé 4 arguments.

1. Le président du Parlement assume des fonctions symboliques et techniques : il préside les sessions plénières et les réunions du bureau du Parlement (vice-présidents), celles aussi des chefs des groupes politiques. Il veille au respect du

règlement, représente le Parlement au Conseil européen et dans les enceintes internationales. Il n'assume pas de fonctions réellement politiques, contrairement au Président de la Commission. Son mandat est limité à deux ans et demi, soit à une demi-législature. Dès lors, pourquoi ne pas s'accorder pour porter en alternance à la présidence du Parlement européen un représentant du principal parti de droite (PPE), puis un représentant du principal parti de gauche (S&D) ?

2. Dans une assemblée multinationale, où personne ne détient la majorité, le plus gros groupe parlementaire, le PPE ne compte que 265 députés sur 736, la majorité est à 369 voix, ce partage de la fonction présidentielle est conforme à l'esprit de la démocratie parlementaire.

3. De même qu'est conforme à cet esprit le partage des présidences des 20 commissions spécialisées où s'effectue vraiment le travail législatif. Ce partage s'effectue en proportion du nombre de députés rassemblés dans chaque groupe.

Le PPE a obtenu 9 présidences de commission, les socialistes 6. Le président d'une commission exerce aussi une fonction essentiellement technique (il préside et organise les débats) et symbolique. Ce n'est pas parce que Pervenche Berès, présidente sortante de la commission économique et monétaire était socialiste, que les textes issus de sa commission étaient de gauche. Ces textes étaient à l'image de la majorité politique de cette commission : d'orientation nettement libérale et conservatrice.

Pourquoi accepter un accord technique sur le partage des présidences de commission, et refuser un tel accord sur la répartition des temps de présidence au niveau du Parlement européen dans son ensemble ?

4. Le clivage politique droite/gauche doit s'exprimer dans le vote pour le Président de la Commission européenne. Ce poste est lui pleinement politique, et pas

seulement technique. Le Président de la Commission est désigné par le Conseil européen, qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement. Il doit être ratifié par le Parlement européen. S'il n'obtient pas la majorité, le Conseil doit proposer un autre candidat. La Commission détient l'initiative des directives européennes.

Si l'on veut affirmer le clivage droite/gauche, c'est à l'occasion de l'élection du Président de la Commission qu'on peut et qu'on doit le faire.

A ces plaidoyers pour la perpétuation de l'accord technique, nous avons répondu :

- les électeurs ne comprennent pas cette mécanique parlementaire.

Ils ne comprennent pas qu'on puisse faire campagne contre la majorité de droite qui domine le Parlement européen depuis 1999, pour lui substituer une majorité de gauche qui ferait une toute autre politique; et néanmoins voter pour le président du Parlement proposé par cette majorité de droite.

- cette pratique prête le flanc aux campagnes démagogiques et mensongères de l'extrême-gauche et de l'extrême-droite, présentant l'accord technique comme un accord politique, par lequel les socialistes et les conservateurs libéraux renieraient leurs divergences et s'aligneraient sur les positions politiques de leurs prétendus adversaires.

Cette campagne relève de la désinformation pure et simple : chaque fois qu'une question politique surgit -la directive Bolkestein, la directive temps de travail, le plan de relance européen, l'immigration, le budget, etc.- l'opposition droite gauche s'affirme.

Mais il n'est pas douteux que l'accord technique crée de la confusion. D'autant plus qu'il n'est pas non plus sans contrepartie. Les leaders du PPE ont déclaré que si les socialistes ne votaient pas finalement pour Barroso à la présidence de la Commission européenne, le PPE pourrait remettre en cause "l'accord technique" avec eux en faveur d'une entente de toutes les droites.

L'accord technique, dans leur esprit, implique le consensus sur la répartition de l'ensemble des postes de responsabilité.

Pour nous, ses inconvénients politiques l'emportent sur ses avantages.

Si les électeurs décident d'envoyer une majorité de députés de droite au Parlement européen, eh bien que le principal parti de la droite exerce la présidence tout au long de la législature. Et inversement.

Voici la teneur de notre discussion, au sein de notre groupe parlementaire.

N'ayant pas été convaincus par les arguments de la majorité, les députés socialistes ont décidé de voter blanc à l'élection du Parlement européen.

Henri Weber
Parlement européen
Bruxelles : Rue Wiertz 146242 B. 1047 Bruxelles
tél 00.32.2.284.57.88 - fax 00.32.2.284.97.88
Strasbourg : Allée du Printemps LOW 8T009
F. 67000 Strasbourg
tél 03.88.17.57.88 - fax 03.88.17.97.88

mail : henri.weber@europarl.europa.eu

**Groupe de
l'Alliance
progressiste
des**

**Socialistes &
Démocrates
au Parlement
Européen**